

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



MAC PRAP (ex Recyclage)

Maintien et Actualisation des Connaissances en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Cette formation est accessible aux titulaires du certificat d'acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique souhaitant maintenir et actualiser leurs connaissances.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Tout public
- Assistantes maternelles

Prérequis

- Être titulaire du certificat d'acteur de Prévention des risques liés à l'activité physique

Accessibilité

- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu et le thème de la formation. Nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

- La formation est accessible en INTER ou en INTRA sur demande

- Un calendrier des sessions INTER déjà programmées est disponible sur demande

Pour toute organisation de session de formation en INTRA ou en INTER, contactez Corinne par téléphone au 03.83.54.63.67 ou c.feltz@institutdeformationpratique.fr

Vous pouvez également effectuer une demande de devis via le catalogue en ligne : <https://ifp.catalogueformpro.com>

A réception de votre demande, nous échangerons avec vous sur les modalités d'organisation (période ; durée ; contenus ; public ; lieu ; etc.). A votre demande, un devis peut être envoyé. L'inscription prend effet dès réception du devis ou de la convention de formation signé(e).

Délai pour l'organisation d'une session :

INTRA : 1 mois à l'avance pour l'organisation d'une session sur mesure

INTER : jusqu'à 1 semaine avant le démarrage de la session existante, si place disponible

Enfin, pour les assistants maternels ou salariés du particulier employeur, la formation est éligible à un financement Iperia. Pour s'inscrire à une formation sous financement Iperia, les assistants maternels ou salariés du particulier employeur doivent remplir un bulletin d'inscription spécifique. Celui-ci est transmis par mail aux associations mandataires ou animatrices de RPE, 2 à 3 mois avant le début de la formation, pour diffusion aux assistants maternels ou salariés du particulier employeur.

Les assistants maternels/salariés du particulier employeur remettent ensuite leur dossier au RPE/association mandataire qui nous les retournent remplis et signés au moins 1 mois avant le début de la session de formation. Pour être recevables, les bulletins d'inscription doivent être accompagnés des pièces jointes suivantes : bulletin de salaire de moins de 3 mois, agrément en cours de validité, pièce d'identité, RIB. Attention, il n'est accepté aucune rature ni correcteur sur les bulletins d'inscription.

A réception des bulletins d'inscription et une dizaine de jours avant le démarrage de la formation, une convocation sera adressée par email à l'assistant maternel.

Limites d'effectif : de 4 à 10

Objectifs pédagogiques

- Maintenir et actualiser ses connaissances en prévention des risques liés à l'activité physique

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



Contenu de la formation

- Analyse des situations de travail, échanges sur différents cas rencontrés
- Rappel de la place du corps dans le contexte du travail
- Revoir la prévention du risque :
 - Démarche ergonomique
 - Principes de sécurité physique et d'économie de l'effort
 - Exemples d'application dans la vie quotidienne
 - Positions de bien-être

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur agréé par la CARSAT et l'INRS

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Évaluation des acquis en auto-positionnement
- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

L'évaluation du stagiaire donne lieu au renouvellement de son certificat

Modalités d'obtention

Le certificat est édité sur la base des résultats du stagiaire à la grille de certification. Il est envoyé par courrier dans les 3 semaines suivant la formation.

Détails sur la certification

Certificat d'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique

Indicateurs de résultats

En 2021, les indicateurs étaient les suivants (pas de résultat en 2022 & 2023) :

- Taux d'obtention du certificat : 100%
- La formation vous a permis d'améliorer sensiblement vos pratiques professionnelles : 9.0/10
- Les objectifs sous semblent-ils atteints : 9.1/10

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



Tarif de la formation :

INTRA Entreprise : 1358€ net de taxe par jour

INTER Entreprise/ Particulier ou indépendant : 312€ net de taxe /par jour /et par personne